

OUTPLACEMENT

1 – OBJECTIFS

Accompagner le Candidat dans la définition objective de son ou de ses projet(s) professionnel(s), à court et moyen termes en l'aidant :

- * développer la confiance en soi,
- * optimiser les ressources et le potentiel professionnel,
- * envisager le cas échéant une VAE et/ou une formation,
- * élaborer un plan d'action

2 - CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Mener une réflexion sur la connaissance de soi en réalisant un bilan personnel et professionnel approfondi.
- Faire le point de ses compétences et aptitudes personnelles et professionnelles
 - mesurer les écarts entre les atouts acquis, les points forts et les améliorations à apporter
 - constituer un portefeuille de compétences fiable et transférable.
- Définir et valider un ou plusieurs projets professionnels,
- Préconiser une formation, le cas échéant, et accorder le soutien indispensable dans la recherche de financement.
- Initier les outils de communication : élaborer et personnaliser un ou plusieurs CV appropriés, les lettres de motivation, commerciales, constituer et mettre en œuvre son propre réseau personnel.
- S'approprier les outils de recherche d'emploi : décryptage des annonces, offre de collaboration, être force de proposition.
- Préparer son argumentaire marketing de projet, travailler la mise en situation d'entretien d'embauche.
- Mettre à la disposition du bénéficiaire le réseau VdP Consultants : chefs d'entreprises, cabinets de recrutements, experts..., partenaires dans différents secteurs d'activité.
- Analyser les entretiens d'embauche et assurer le suivi des candidatures.
- Accompagner l'intégration dans l'entreprise, soutien sous forme de coaching durant la période d'essai.

3 – METHODES

- Entretiens en face à face réguliers, et échanges par messagerie électronique et téléphoniques, si nécessaire.
- Travail accompagné de réflexion personnelle à mener à partir d'un document remis par VdP Consultants, destiné :
 - à prendre conscience d'un nouvel état d'esprit à acquérir face à la problématique de sa situation
 - définir le projet professionnel en tenant compte de sa personnalité, des expériences passées, des aspirations et des besoins du bénéficiaire, ainsi que de l'évolution du marché de l'emploi.
- Tests de personnalité, exercices axés sur la connaissance de soi et la communication, mise en situation, analyse graphologique ?
- Mise à disposition de documentation ad hoc.
- Mise en relation avec des professionnels dans les domaines visés
- Tout au long de l'accompagnement, soutien spécifique au niveau du développement personnel (confiance en soi, relationnel, communication, expression écrite, orale, comportement face aux recruteurs...).

4 – DUREE

Deux formes d'outplacement sont pratiqués par VdP Consultants :

- l'accompagnement limité : 6 à 9 mois,
- l'accompagnement illimité ce qui permet souplesse et sérénité dans la prise de fonction. La personne peut ainsi bénéficier d'un nouvel accompagnement en cas d'un premier échec.

6 - CONDITIONS DE CONFIDENTIALITE

VdP Consultants s'engage à respecter la confidentialité des informations recueillies au cours des entretiens. Cet engagement de confidentialité reste valable au-delà de la fin de la mission.